

Le **B** **i** **L**



N°43 - FÉVRIER 2011

Soins de proximité, un enjeu majeur

Nous voulons accorder une attention particulière à la santé et l'accompagnement médical. Les besoins, déjà importants, vont encore progresser, compte tenu de l'évolution de la population et de la proportion de personnes avançant en âge. Il nous faut aussi nous interroger sur l'offre de soins auxquels nous pourrions avoir accès. En effet, le nombre de médecins dans notre bassin de vie diminue et leur moyenne d'âge augmente.

Depuis près d'un an, nous avons constitué un groupe de travail chargé de prendre en compte ces évolutions. Les visites d'autres collectivités et des rencontres ont permis de mieux appréhender les multiples problématiques.

Nous venons d'engager, avec les professionnels de santé installés dans notre commune, des échanges qui nous permettront d'élaborer avec ceux qui le souhaitent un projet structurant. Il devra être évolutif, capable de répondre aux besoins de la population et des patients. Il devra aussi être attractif pour les professionnels de santé en termes de conditions d'accès et d'exercice de leur métier.

Avant, les jeunes praticiens entraient dans leur carrière de "médecin de famille" comme dans un sacerdoce. Ils y consacraient tout leur temps, du matin au soir, et souvent aussi le week-end. Pendant leurs vacances, certains se sentaient même coupables de laisser leurs patients quelques jours.

Le médecin portait seul, souvent loin des autres, des situations graves où le diagnostic vital de certains patients était parfois engagé. Le besoin d'échanger avec des collègues se faisait alors fortement sentir. Ces médecins acceptaient également de s'engager financièrement pour acquérir un cabinet, ce qui bloquait leur mobilité pour de très nombreuses années, parfois même au dépens de leur vie privée. Cette époque est révolue.

Aujourd'hui, la profession de médecin s'est beaucoup féminisée, puisque 75% des généralistes sont des femmes. Ils souhaitent pouvoir travailler à temps partiel, partir en vacances comme tout le monde, sans se sentir coupables vis-à-vis de leurs patients de s'absenter. Ils rêvent d'échanger avec des collègues sur certains dossiers médicaux, comme cela se pratique à l'hôpital. Et puis, ils ne veulent pas entraver leur liberté ou réduire leur mobilité par l'acquisition de locaux.

Il nous faut prendre ces réalités en compte. Nous devons faciliter le renforcement, ou la coordination à l'échelle d'un bassin de vie, d'une offre de soins de qualité, que ce soit pour les premiers secours ou pour des interventions relevant de généralistes ou de spécialistes.

L'objectif à atteindre est le développement d'une culture de réseaux entre médecins, en y associant, s'ils le souhaitent, d'autres professions de santé comme spécialistes, dentistes, infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, podologues, services de soins infirmiers à domicile, sans oublier les différentes structures médico-sociales, les centres locaux d'information et de coordination, etc.

Mais d'abord, nous devons réfléchir à concevoir un mode de fonctionnement. C'est seulement après que nous pourrions créer le ou les lieux au service de cette organisation. Toutes les potentialités des nouvelles technologies en matière de réseaux de communication et de stockage d'informations y seront évidemment intégrées. En traitant ces préoccupations, qui dépassent les limites communales, nous réussirons à construire un pôle santé dans l'intérêt de tous.



Christian Briand

PLU **P3**

Réunion publique

Pour échanger sur les axes envisagés pour les 15-20 années à venir par l'équipe municipale, vous êtes conviés à une réunion au cours de laquelle vous serez présentés les grands thèmes du plan local d'urbanisme.



P4

Collecte sélective

Ce qui va changer début avril

Une collecte par semaine pour les ordures ménagères avec en plus le ramassage des déchets recyclables à domicile : papiers, cartons, bouteilles plastique...

Changement à l'école de musique **P5**

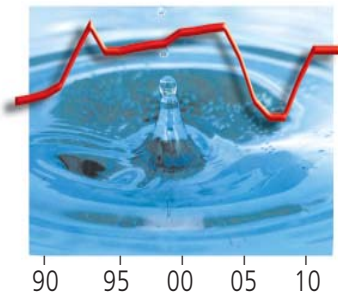
Pierre-Alexis Cadot succède à Mathieu Gauffre qui rejoint le conservatoire de Laval

Tarifs 2011 eau et assainissement

Eau	Prix HT
Abonnement	20,00 €
Prix du m ³ pour les premiers 1000 m ³	0,90 €
Prix du m ³ au-delà de 1000 m ³	0,82 €

Le prix du m³ consommé ne change pas en 2011 par rapport à 2010. Il reste fixé à 0,90 €. C'est un prix inférieur à ce qu'il a été entre 1994 et 2005, période où le prix du m³ a évolué entre 0,87 et 0,97 €.

Par ailleurs, il est inférieur à la moyenne des prix pratiqués en 2010 sur Laval Agglomération (de 15% environ, pour 120 m³ consommés en 2010, avec assainissement et taxes).



Assainissement	Prix HT
Abonnement	15,00 €
Redevance par m ³ d'eau consommé	0,74 €
Taxe de raccordement à l'égout	612,08 €

Le prix de l'assainissement reste inchangé depuis 2006, année où il avait baissé de 15 centimes. Ce tarif est maintenu au même niveau en 2011.

Et les taxes ?

Les différentes taxes appelées par le Conseil général via le Fonds départemental de l'eau, et par l'Agence de l'eau, pour la pollution domestique et la modernisation des réseaux, sont intégralement répercutées auprès des habitants. En 2010, elles se sont élevées à 0,732 € par m³ consommé.

Orientation budgétaire 2011

Le programme d'investissements 2011 du budget général se caractérise par cinq grands volets.

Ce sont :

- la fin de la réalisation des équipements structurants engagés en 2010 comme le chemin de la Rivière ou les travaux de sécurité autour des écoles,
- la poursuite de programmes d'aménagement et d'entretien relativement lourds : voiries, bâtiments, éclairage public, espaces verts, jardins familiaux, équipements des écoles, services à l'enfance et à la jeunesse, services culturels, sportifs et de loisirs, services techniques et administratifs,
- la suite des études communales, notamment celles liées au plan local d'urbanisme (PLU),
- l'inscription de crédits pour les opérations immobilières engagées, et des crédits supplémentaires pour de nouvelles, pour le cas où des opportunités revêtant un intérêt pour la commune se présenteraient,
- et, surtout sur le plan financier, le lancement des travaux de l'Espace du Maine.

Pour les budgets annexes "Eau et assainissement", l'année 2011 va pouvoir se dérouler sans engagement de gros travaux, les réseaux étant désormais en conformité et se trouvant en relatif bon état.

En revanche, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les salles de sports et polyvalentes au village sportif, si le projet aboutit, nécessitera l'inscription de sommes importantes, à la fois en travaux et en emprunts (voir page 4).

En ce qui concerne les lotissements, celui de La Hamardière doit se clore en 2011, et des études de conception vont être conduites dès cette année pour celui de La Perrine.

Enfin, comme les années passées, le suivi et la maîtrise des budgets de fonctionnement restent une démarche constante de l'équipe municipale. Nous avons un double objectif ; d'abord une mise en œuvre poursuivie de services appropriés et performants, et ensuite le maintien d'un niveau d'excédents à une hauteur semblable à celle des années antérieures. Il faut en effet assurer le financement des investissements, notamment la réalisation de l'Espace du Maine en 2011 et 2012.

En présentant un programme d'équipements 2011, d'un

veau supérieur à 4 millions d'euros, l'équipe municipale choisit d'être volontariste, malgré un contexte d'incertitude dans le devenir des dotations budgétaires auprès des collectivités. Cela concourt à la relance de l'économie locale.

Pour terminer, à la question importante du niveau des impôts locaux pour l'année 2011, l'équipe municipale estime que le programme de l'année peut être engagé et réalisé en maintenant les taux fiscaux à même niveau qu'en 2010.

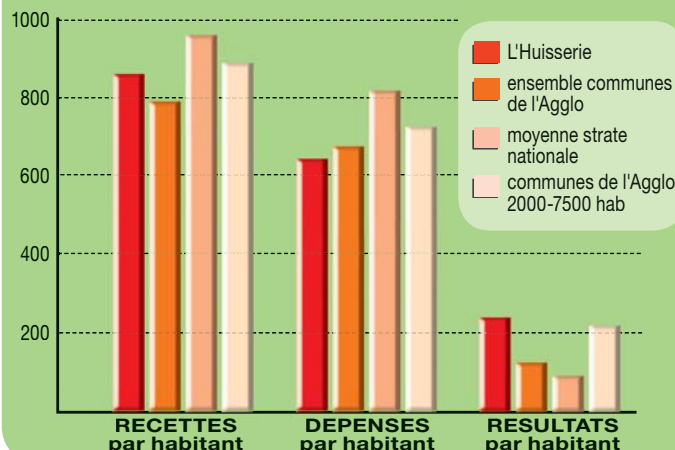
Pour en savoir plus...

La synthèse du débat d'orientation budgétaire et d'autres graphiques sont consultables sur lhuisserie.fr à la rubrique "Vie municipale & locale", volet Budget de la commune.



Résultats de fonctionnement 2009

(en euros - source : Trésor Public)



Les recettes et dépenses de L'Huisserie par habitant augmentent sensiblement entre 2008 et 2009. L'une des explications est la diminution du nombre d'habitants au regard des statistiques officielles des services de l'État (passage de 4322 à 4033 habitants fiscaux).

Elles restent toutefois plus faibles que celles des communes de même strate démographique. Au final, L'Huisserie sort un résultat de fonctionnement supérieur aux moyennes.

PLAN LOCAL D'URBANISME**Le projet va prendre forme**

Depuis un peu plus d'un an l'équipe municipale travaille à la préparation du futur plan local d'urbanisme (PLU). Plusieurs analyses et diagnostics ont permis aux élus de mieux évaluer les enjeux de ce chantier, important pour l'avenir de la commune.

Après avoir étudié les structures végétales et le réseau hydrographique constituant les corridors écologiques, les conseillers municipaux ont examiné les déplacements dans la commune et sa démographie. Ils ont ensuite planché sur une approche environnementale de l'urbanisme, via une charte de développement durable analysant l'habitat, la gestion de l'eau, les énergies, la gestion des déchets (*pour en savoir plus, reportez-vous aux comptes rendus repris sur le site lhuisserie.fr à la rubrique "Cadre de vie", volet PLU*).

Les discussions sur cette approche ont permis d'établir une hiérarchisation des objectifs dégagés pour des réa-

lisations à court, moyen ou plus long terme.

Aménagement et développement durable

Dans quelques mois, arrivera l'étape de la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est l'une des pièces clés du PLU. Son élaboration permet un débat clair au sein du Conseil municipal et un contrôle par la population des engagements prévus, clairement énoncés.

Le PADD illustre les objectifs et les projets de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de dix à vingt ans. Il évoque aussi les moyens à mettre en œuvre dans un esprit d'économie des espaces naturels de la commune et de réaménagement de certains espaces urbains.

Après la rédaction et l'approbation du PADD, prévues pour cet automne, le règlement proprement dit pourra être consigné. C'est la partie "planification" du PLU. Ce

règlement recense toutes les zones, qu'elles soient urbaines ou d'urbanisation future, de loisirs, agricoles, de protection de la nature, qu'elles représentent des espaces boisés classés ou des éléments de patrimoine bâti.

Le PLU sur lequel travaille la commune de L'Huisserie doit aussi se conformer aux directives dégagées par l'agglomération, dans le cadre du plan local d'habitat par exemple, ou par le schéma de cohérence territoriale (SCOT) établi conjointement par Laval Agglomération et le Pays de Loiron.

Exposition et rencontres

Une exposition va être préparée pour présenter aux Lhuisseriens les réflexions et les priorités dégagées par l'équipe municipale. Des panneaux seront présentés dans la salle du Conseil municipal à la mairie dès la mi-mars.

Des permanences avec la présence d'élus vous sont aussi proposées pour échanger sur ce projet les samedis matin des 19 et 26 mars.



Par le palmarès des maisons fleuries la commune souhaite honorer les personnes qui nous font tous profiter, depuis la rue, de leur passion pour les plantations décoratives. Cette année, de nouveaux jardiniers ont été très remarquables, venant "concurrencer" la pléiade des nombreux habitués, dont certains sont primés chaque année depuis quinze ans. En effet, les jardins de La Hamardière sont plus que présentables désormais.

Le jury s'attache dans sa note à la qualité de l'ensemble du jardin : état de la pelouse, tenue des haies, beauté des arbres et bien sûr fleurissement proprement dit. Vingt-quatre personnes ont donc été reconnues comme étant la fine fleur des jardiniers de L'Huisserie. Les cinq premiers sont, dans l'ordre, Jean-François Labouglié et sa femme rue de la Caluhée, André Lepage rue des Rosiers, Nathalie Le Gallo et Christian Deviller rue des Cèdres, Bernard Avenant rue du Muguet et Jérôme Herrault impasse de la Haie.

Remercions tous ceux qui, embellissant leur maison, apportent de la couleur et de la gaieté à notre village.



La liste complète des lauréats est en ligne sur lhuisserie.fr. rubrique "Cadre de vie", volet Jardinage

PLU**RÉUNION PUBLIQUE****VENDREDI 1^{er} AVRIL****19h30 à la salle polyvalente****Quatre thèmes seront évoqués**

- **aménagements** : centre-bourg, commerces, école et accueil de la jeunesse, vie associative
- **habitat** : urbanisme, architecture, densité de population, mixité sociale, énergie
- **déplacements** : hiérarchie des voies, transports collectifs, stationnements, liaisons douces
- **paysages** : corridors écologiques et biodiversité, réseau hydrographique et sites humides

Pour nous aider à préparer cette réunion, nous vous remercions de répondre au questionnaire joint à ce BiL et de le mettre dans l'une des urnes à votre disposition à la P'tite boulange, au Super U ou à la mairie avant le 8 mars

966 kilos pour la banque alimentaire

Comme chaque année, une dizaine de personnes, élus et bénévoles, se sont relayées au super U pour collecter des denrées offertes par les clients à destination du fonds de la banque alimentaire du département. Fin novembre de nombreux L'huissériens ont contribué à cette action généreuse. Elle est importante, car elle contribue à assurer, par l'intermédiaire de l'assistante sociale en coordination avec la mairie, une aide alimentaire tout au long de l'année aux familles et aux personnes seules dont les revenus ne sont pas suffisants. 966 kilos ont été récoltés à L'Huisserie et 66 tonnes en Mayenne, soit 12% des besoins annuels.

PHOTOVOLTAÏQUE

Crise ou reprise du courant ?

Six entreprises ont répondu à l'appel d'offres que la commune de L'Huisserie a lancé fin 2010 pour faire équiper les toitures des salles du village sportif de panneaux photovoltaïques. Depuis, le gouvernement a décidé en décembre de revoir les règles de soutien au développement de la production d'électricité photovoltaïque. La passation de nouveaux contrats de rachat pour les installations de plus de trois kilowatts est gelée jusqu'au 2 mars. Suite au décret suspendant temporairement l'obligation de rachat de la production, le Conseil municipal a reporté sa décision. Si le projet devait aboutir, donc si l'offre d'ERDF reste attractive, la commune engagera pour plus de 600 000 € en travaux et en emprunts. Cela explique qu'il ne faille pas prendre de décision à la légère.

Collecte sélective des déchets à votre porte

Dès début avril, Laval Agglomération fait évoluer sa politique de gestion des déchets. Chaque maison va être équipée de deux bacs à roulettes, l'un pour les ordures ménagères et le deuxième pour les déchets recyclables : emballages en carton, bouteilles en plastique, papier, briques alimentaires, canettes métal, conserves.

Ces déchets recyclables seront collectés toutes les deux semaines et les ordures ménagères une fois par semaine, certes contre deux aujourd'hui, mais la contenance du bac sera adaptée à la taille du foyer.

L'économie faite par la suppression d'un passage, pour lequel seulement un tiers des foyers avait l'utilité, va permettre le financement à 80%

de la collecte des déchets recyclables, fourniture des bacs comprise.

En nous simplifiant la vie par un ramassage à domicile des déchets recyclables, l'agglomération a pour objectif d'inciter les habitants à trier davantage. Les services en charge du dossier estiment que 8 000 tonnes de déchets valorisables partent chaque année dans les ordures ménagères. Il faut donc encore poursuivre nos efforts.

La récupération du verre, elle, se fera toujours dans les points d'apport volontaire, pour des raisons de sécurité pour les agents et pour limiter les nuisances sonores.

Dans chaque commune, une réunion publique est prévue

Le bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables sera utilisable dès le 1^{er} avril, le bac à couvercle marron pour les ordures ménagères peut, lui, être utilisé dès réception



entre les responsables de l'agglomération et les citoyens afin d'apporter les explications sur cette collecte et de répondre aux interrogations. Elle se déroulera à L'Huisserie le **jeudi 21 avril à 20h30** à la salle des fêtes. Avec cette nouvelle organisation, nous allons tous pouvoir contribuer un peu plus à la sauvegarde de notre planète.

Chocolats pour le plaisir des aînés

Les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) et les conseillers municipaux, membres de la commission sociale, sont allés visiter chez elles les 32 personnes de plus de 80 ans vivant seules sur notre commune. Ce moment est toujours attendu et très apprécié par nos doyens. Les sujets de discussion ne manquent pas. Outre l'inconfortable conversation sur la santé, il est toujours impressionnant pour les visiteurs de constater l'intérêt des plus anciens sur les projets et les travaux en cours et sur la vie de la commune.

Une distribution de chocolats a également été faite à la maison de retraite le Castelli. Là aussi, les résidents ont ap-



précié la démarche. Vous pouvez voir des photos en vous connectant sur le blog du Castelli <http://bit.ly/lecastelli>

Au cours de l'accueil, la directrice a souligné que les pensionnaires ont apprécié le geste des élus



ÉCOLE DE MUSIQUE

Passage de témoin

Mathieu Gauffre quitte notre école de musique pour rejoindre le conservatoire de Laval. Il y occupera le poste de directeur-adjoint.

Mathieu est arrivé, il y a sept ans à L'Huisserie en initiant la classe de percussions. Deux années plus tard, ce sont des circonstances particulières qui l'amènent à prendre la direction de notre école. En effet, le directeur devant quitter subitement son poste pour raison de santé, Mathieu accepte le pari proposé par la mairie de lui succéder. Du fait de sa jeunesse, il ne peut s'appuyer sur son expérience. En échange, notre jeune directeur possède beaucoup de volonté, de l'allant, l'envie de réaliser des actions novatrices avec les autres et une bonne dose de disponibilité au travail.

En quelques années, le nombre d'élèves augmente. Le dynamisme de l'équipe pédagogique permet la réalisation d'activités nouvelles dans une

ambiance accueillante et décontractée. L'association des parents d'élèves sollicitée, apporte bien volontiers sa participation aux différentes manifestations.

En partenariat avec les associations locales comme les chorales, le théâtre, les écoles, le service enfance-jeunesse, des réalisations telles que l'opéra pour enfants, le carnaval, L'Huisserie en musique sont des totales réussites et enchantent autant les participants que les spectateurs.

L'Huisserie accueillera des orchestres, des ensembles instrumentaux, des solistes de talents. Les élèves sont, là aussi, associés.

Bienvenue à Pierre-Alexis Cadot

Mathieu participera à la réflexion collective sur l'Espace du Maine et c'est là qu'il passe



Mathieu Gauffre (à gauche), l'ancien, et Pierre-Alexis Cadot, le nouveau directeur de l'école de musique de L'Huisserie

la main à son successeur Pierre Alexis Cadot.

Pierre Alexis n'est pas inconnu à l'école. Il y a quelques années, il y a enseigné la trompette. Depuis il est parti se perfectionner dans cet instrument et a parcouru la France avec un groupe instrumental "la Casa". A peine plus jeune que Mathieu et possédant la même volonté de bien faire, notre nouveau directeur a des projets plein la tête, à partager et mettre en œuvre avec les professeurs, les parents et tous les acteurs de la vie locale.

Entretien des rives du Vicoin

La rivière le Vicoin bénéficie d'un programme d'entretien et de débroussaillage de ses rives étalé sur cinq ans, réalisé par le syndicat de bassin du Vicoin. Cette année, c'est le tour de la partie aval située sur L'Huisserie. Le programme, étendu aux affluents, concerne donc le ruisseau de la Barrière.

L'objectif est de nettoyer son lit et de limiter les dépôts de branches et de vase pour assurer l'écoulement régulier des eaux. Cette opération vise aussi à sécuriser la proximité de la rivière vis-à-vis des arbres susceptibles de tomber.

Ainsi, les arbres morts ou malades seront abattus. Les arbres tombés dans la rivière en seront retirés. Les cépées trop denses seront éclaircies. Les broussailles seront conservées, tout comme le bois présent en haut de berge.

Aucun abattage systématique ne sera entrepris. L'entretien vise à favoriser et à maintenir un boisement, meilleure garantie contre l'érosion des rives.

Le bois débité et mis en tas, sera laissé à la disposition du propriétaire riverain. Ce sera à lui de l'évacuer.

Propriétaires et exploitants des terrains concernés vont être contactés directement. Le chantier devrait se dérouler à l'automne 2011.

Cette opération d'entretien, intégrée dans le contrat *Restauration Entretien du Vicoin*, est financée à 50% par l'Agence de l'eau, 20% par le Conseil général, 10% par le Conseil régional. Les 20% restants sont à la charge du syndicat de bassin du Vicoin.

Pour tout contact sur ce sujet, s'adresser à Nicolas Boileau (06 71 77 53 28), technicien de rivière pour le syndicat.

Tarifs des salles pour 2011

Salle des fêtes	commune	hors commune
Vin d'honneur, Arbre de Noël, Galette des Rois, Jeux	57,55 €	69,78 €
Repas sans soirée dansante, Exposition, Vente, Autres activités	92,54 €	143,99 €
Repas avec soirée dansante	100,86 €	Non louée
Réunion, Assemblée générale	Gratuit	43,01 €
Tarifification salle polyvalente	commune	hors commune
Spectacles culture/loisirs, Galettes des Rois, Arbre de Noël (en journée)	95,31 €	231,33 €
Lotos	95,31 €	920,74 €
Vin d'honneur, Assemblée générale, Conférence	140,66 €	237,83 €
Repas sans soirée dansante, Arbre de Noël (en soirée)	199,88 €	414,58 €
Repas avec soirée dansante (location du parquet incluse)	373,44 €	687,13 €
Mariage (location du parquet incluse)	283,18 €	596,89 €
Saint Sylvestre (location du parquet incluse)	504,84 €	916,61 €
Chauffage	90,26 €	90,26 €
Location du parquet	90,26 €	90,26 €

Chaque association de L'Huisserie peut prétendre une fois par an, soit à une location gratuite de la salle des Fêtes, soit à une location à demi-tarif de la salle polyvalente.

Antennes relais téléphone

Trois opérateurs, Orange, Bouygues Télécom et SFR, ont des antennes relais installées au sommet du château d'eau de L'Huisserie. L'installation de Free Mobile est à l'étude.

Avant toute décision, une vérification de l'exposition du public aux champs électromagnétiques a été réalisée en janvier par Emitech, organisme indépendant.

Les résultats de ces mesures confirment que le champ électrique total est 7,9 fois inférieur au niveau de référence le plus restrictif.

La municipalité prendra sa décision en mars ou avril prochain.



Lutte contre les ragondins

Chaque année, une lutte collective contre ragondins et rats musqués est organisée. Un arrêté municipal est pris à L'Huisserie précisant que la période 2011 court du 31 janvier au 28 mars.

Cette année, elle a été avancée de deux mois pour être plus propice à la destruction.

Pour participer à cette lutte collective, exclusivement mécanique, demandez des cages à Georges Rougerie (02 43 69 62 56), président du groupement communal. Il peut aussi vous fournir des renseignements sur la destruction de ces nuisibles.

Propriétaires d'étang et riverains de cours d'eau sont invités à participer à cette lutte, qui, organisée collectivement, sera plus efficace.

L'Huisserie ensemble

Groupe minoritaire au Conseil municipal

[EXPRESSION LIBRE]

Que font nos élus ?

On nous pose souvent la question de savoir pourquoi, lors des réunions publiques du Conseil municipal, l'opposition que nous représentons semble en accord avec la majorité. La réponse est fort simple : le travail du conseiller municipal ne se fait pas lors des réunions publiques mais bien en amont dans le cadre des commissions ou des réunions plénières. C'est là que des discussions s'élèvent sur les choix à faire dans le cadre d'une bonne gestion de notre commune, la réunion publique n'ayant pour vocation, sauf cas exceptionnel, qu'à entériner ce qui a été débattu préalablement.

Le meilleur exemple est celui du budget. Il se discute tout d'abord dans chaque commission, puis dans le cadre de réunions plénières, où chaque ligne budgétaire est analysée et discutée avant d'aboutir à un accord qui

prend bien évidemment en compte les remarques et observations de tous les élus, qu'ils soient de l'équipe majoritaire ou de l'opposition.

Nous avons pris le parti, à L'Huisserie, de travailler de façon constructive avec l'équipe majoritaire qui accepte les échanges avec notre petit groupe, tout en sachant que nous ne partageons pas systématiquement les choix qui sont faits, et ce en dehors de toute polémique stérile et inefficace. Cette situation est consécutive à la non politisation de nos équipes et à la volonté affichée d'œuvrer au développement harmonieux de notre commune.

C'est ainsi, en particulier, que nous travaillons à la construction du PLU qui va fixer les règles d'urbanisation pour les 10 ou 15 prochaines années. Il est nécessaire que tous les habitants de L'Huisserie se

sentent concernés par ce projet et qu'ils participent activement aux prochaines réunions publiques à l'occasion desquelles seront exposées les grandes lignes de celui-ci.

Nous sommes également partie prenante sur les projets visant la jeunesse et les personnes âgées, en veillant tout particulièrement aux engagements que nous avons pris dans le cadre de notre campagne.

Il faut savoir que nous restons attentifs aux souhaits et aspirations de tous nos concitoyens et que nous ne pouvons donc que vous inciter à nous contacter, si besoin est, sur tel ou tel point qui vous interpelle.

Hubert de Quatrebarbes
Josselyne Guibert
Hervé Delalande
Loïc Houdayer

Chasse aux sangliers

La prolifération des sangliers dans le bois de L'Huisserie est la cause de dégâts dans les propriétés environnantes et ils peuvent provoquer des accidents de la circulation.

Laval Agglomération a pris la décision en 2010 de conduire des actions de chasse dans la partie dont elle est propriétaire. Les opérations se déroulent bien sûr dans le cadre réglementaire et en prenant les précautions nécessaires vis-à-vis du public.

Pour plus d'efficacité, elle mène des battues, en accord avec les riverains des parties privées du bois. Les résultats sont probants. Au 10 février 2011, 15 sangliers ont été tués et les bandes sont

régulièrement dérangées. Il doit s'en suivre une réduction des dégâts et une plus grande tranquillité des riverains et des usagers du bois vis-à-vis de cette espèce.

Les sangliers, déclarés nuisibles en Mayenne en février, causent de nombreux dégâts et peuvent être un danger pour les automobilistes et les randonneurs



ARGENT DE POCHE

Nouveaux chantiers

En 2010, 40 jeunes ont participé aux chantiers "Argent de poche" pendant les neuf semaines de vacances. Ils ont largement contribué au succès de l'opération.

2011 ne sera pas en reste. Divers chantiers sont d'ores et déjà prévus : montage de nouveaux abris aux jardins familiaux, peinture sur des transformateurs ERDF et dans divers bâtiments de la commune, entretien des chemins et espaces verts...

Pour les jeunes L'huissériens âgés de 16 à 18 ans, il s'agit souvent d'une première expérience du monde du travail.

Le dispositif est financé par Laval Agglo et l'État. Il présente beaucoup d'avantages. D'une part, le travail des jeunes est valorisé grâce à la réalisation de chantiers qui participent à l'amélioration du cadre de vie de la commune. D'autre part, cela permet de créer des échanges entre le personnel des services techniques, les animateurs et les jeunes.

Deux exemples de chantiers Argent de poche de l'an passé : décoration de deux transformateurs et construction des abris aux Jardins familiaux



ETAT CIVIL

Naissances

- Timéo Pilard
né le 7 octobre
(33 rue de Laval)
- Théo Dupouy
né le 7 octobre
(7 rue des Potiers)
- Léa Gaultier
née le 25 octobre
(42 rue de Laval)
- Armand Fournier
né le 10 novembre
(15 allée de la Prairie)
- Louka Houal
né le 15 novembre
(26 rue des Lilas)
- Isaac Dalifard
né le 15 novembre
(10 imp. G. Appolinaire)
- Sophie Guilleux
née le 7 décembre
(4 impasse de Romarin)
- Enes Pommier
né le 14 décembre
(1 impasse du Verger)

- Naomi Salmon
née le 21 décembre
(5 la Mégnannerie)
- Elano Garcia
né le 23 décembre
(7 imp. de la Rochette)
- Jade Joaris
née le 28 décembre
(15 rue des Mines)
- Alexis Goisbault
né le 15 janvier
(La Mancellière)
- Eline Olivier
née le 18 janvier
(La Chevalerie)
- Lilian Lelièvre
né le 8 février
(6 imp. P. Verlaine)

Mariages

- Pierrick Vengeant et Noëlline Houdayer
le 27 novembre

- Gaëtan Gibon et Catherine Gaudin
le 4 décembre
- Julien Marchet et Louiza Chalal
le 12 février
- Julien Jousse et Cécile Richard
le 12 février

Décès

- Simone Gélin, veuve Chevalier
le 3 octobre
- Dominique Le Corre
le 15 octobre
- Claude Garnier
le 1^{er} novembre
- Sabine Pellaumail, épouse Lemoine
le 12 novembre
- Dominique Langlois
le 16 novembre

- Madeleine Carré, veuve Huchet
le 17 novembre
- Eugène Brillat
le 7 décembre
- Daniel Garreau
le 30 décembre
- Henri Saffray
le 31 décembre
- Chantal Taquet, épouse Grévain
le 15 janvier
- Françoise Duboys-Fresney, veuve Guérin-Brochardière
le 24 janvier
- Irma Titard, veuve Guibert
le 30 janvier
- Madeleine Gohier, veuve Claude
le 3 février

EXPOSCIENCES



Invitation au village sportif

vendredi 15 avril : stands et animations pour les enfants des écoles

samedi 16 avril de 9h à 12h : ouverture au public

Les écoles et les structures de loisirs de L'huissérie vous invitent à découvrir les projets de jeunes sur les jardins, la maison, les énergies et les abeilles.

Des animations seront proposées à côté des stands des enfants.

Et enfin, chose non négligeable, la rémunération est de 5 € de l'heure à raison d'une semaine de quatre ou cinq matinées de trois heures.

Une première réunion d'information et d'inscription a eu lieu en février à l'Espace Jeunes.

Pour tous renseignements complémentaires, il suffit de contacter l'Espace Jeunes au 02 43 91 48 25 ou d'envoyer un mail à : jeunesse-lhuisserie@orange.fr

Aménagements sur la ligne "N"



Mis en place depuis fin 2010, le service des TUL a été

légèrement modifié en janvier dernier pour mieux répondre aux demandes des usagers et des riverains de certains arrêts.

La ligne "N" qui relie L'huissérie à Louverné, via Laval centre, a connu une modification des horaires de passages le midi, afin de faciliter le transfert Laval-L'huissérie pour les personnes qui souhaitent rentrer déjeuner chez elles.

A L'huissérie, l'emplacement du terminus des "Mines" a également été modifié. Il est repositionné sur l'arrêt existant près de la place des enfants de l'an 2000. Cet endroit est mieux sécurisé et n'entraîne pas de désagréments pour les riverains dus au stationnement des bus restant plusieurs minutes en attente le matin.

D'autres demandes sont à l'étude, comme un abribus à La Hamardière par exemple.

Plus d'infos sur itinéraires, horaires, cartes du réseau, lignes scolaires... sur www.tul-laval.com





Illustrations sur le chemin du Fougeray

Au printemps prochain, le nouveau circuit nature du Fougeray va être complété par des panneaux. Ils donnent des informations et des explications valorisant certains aspects de la faune et de la flore locales. La fabrication des supports est en cours. Elle a été confiée à une classe d'un lycée professionnel de Laval. Conçus pour s'intégrer dans le paysage et résister aux intempéries, ces supports devraient être mis en place pendant les vacances d'hiver. Au cours de l'animation *Exposciences* des 15 et 16 avril, une visite inaugurale permettra à chacun de découvrir ce nouveau circuit et ses équipements.



Des vœux aux projets 2011

Le 7 janvier, au cours de la cérémonie des vœux de l'équipe municipale, le maire a présenté les principaux dossiers de l'année 2011.

Parmi ceux-ci plusieurs sont déjà en cours depuis quelques temps comme le futur espace associatif et culturel de la rue du Maine qui, malgré l'incident de procédure de l'été dernier, n'aura qu'un retard d'environ deux mois. Le plan local d'urbanisme (PLU) est un autre chapitre évoqué depuis plusieurs mois (voir page 3).

La réflexion sur un pôle de santé est plus récente et les concertations actuellement enclenchées devraient permettre de dégager les grandes lignes du projet au cours de cette année (voir édito). Concernant l'enfance et la jeunesse, le projet éducatif lo-

cal initié en 2004 est en cours d'évaluation.

Christian Briand a aussi fait allusion aux domaines partagés avec les autres communes de l'agglomération : plan local de l'habitat, transports collectifs, gestion des déchets (voir page 4), enseignement supé-

rieur, activité économique...

Enfin, il a signalé que les appels d'offres d'urbanisation allaient être lancés dès cette année pour les terrains du futur quartier de La Perrine, privilégiant la mise en application des réflexions, initiées lors des échanges sur le PLU, concernant le développement durable.



Cette soirée fut un moment d'échanges entre tous les participants



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour se connaître

Un quart des 80 nouvelles familles installées en 2010 sur notre commune ont répondu à l'invitation des élus lors d'une rencontre qui s'est déroulée le vendredi 3 décembre.

Les demandes concernant notre commune et son évolution étaient évidemment nombreuses : croissance de la population, nombre de constructions par an, présence de professionnels de santé, activité économique de la commune... Des interrogations plus techniques ont concerné le dégroupage téléphonique sur L'Huisserie et

l'arrivée de la fibre optique dans l'agglomération.

Les nouveaux L'Huisseries ont ensuite pu consulter les élus sur des thèmes tels que la garde des enfants ou les activités de loisirs sur la commune, ou encore la collecte sélective des déchets.

Cette soirée s'est terminée par un concert surprise de la chorale de l'Udal.



Pour permettre aux parents de poser leurs questions, Virginie, du Château des Mômes, s'occupait des enfants